



NOTE AUX ORGANISATIONS INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS REVENDICATIF ET DE LUTTES

PLF et PLFSS : le 29 octobre 2024, 1^{er} vote à l'Assemblée Nationale

Le secteur de la santé et de l'action sociale appelle à un temps fort d'action, au développement de la grève et de la mobilisation partout sur le territoire

Après la mobilisation interprofessionnelle du 1^{er} octobre portée par la CGT, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse (sauf la FAGE), après le discours de politique générale prononcé par le nouveau 1^{er} ministre, **les fédérations CGT, FO, SUD, UNSA de notre champ professionnel se sont réunies le 3 octobre en intersyndicale**. La CFDT a décliné l'invitation.

Même si certaines annonces du 1^{er} ministre sont à mettre à l'actif de la mobilisation (*augmentation du SMIC de 2% au 1^{er} novembre, remise en cause d'une partie des exonérations de cotisations sociales en reconnaissant qu'elles représentent des trappes à bas salaire, enterrement de la violente réforme de l'assurance chômage qui va éviter à 1 million de privé.es d'emploi de tomber dans l'extrême précarité et la relance d'une négociation sur l'abandon du projet de réforme constitutionnelle de la Nouvelle Calédonie alors que l'acharnement du président de la République a ruiné l'économie du territoire et causé 13 morts*), nous ne sommes pas dupes.

Ne nous laissons pas endormir par ce saupoudrage de mesures qui, même si elles sont importantes pour ceux-elles qu'elles concernent, ne répondent absolument pas à l'ampleur des revendications portées, ni aux enjeux de société qui sont posés.

Devant la gravité de la situation dans les établissements et devant la volonté du nouveau gouvernement de poursuivre une politique d'austérité qui conduit notre pays, à de moins en moins répondre aux besoins de la population, aux revendications des salarié.es et aux enjeux de société, les fédérations CGT, FO, SUD, UNSA de notre champ professionnel ont décidé d'un plan d'action commun :

- Une lettre de demande de rencontre avec les présidents des partis politiques sauf le RN
- La tenue d'une conférence de presse unitaire le 17 octobre de 10h à 12h devant l'Assemblée nationale

- Une journée de grève et mobilisation nationale le 29 octobre dans les établissements du sanitaire, du social et du médico-social ; jour du premier vote sur le PLFSS 2025 ; avec un rassemblement devant l'Assemblée nationale.
- Un préavis de grève unitaire et un appel unitaire pour le 29 et un CP seront diffusés la semaine du 7 octobre.
- Une pétition unitaire à faire signer
- La rédaction d'un document de travail pour un socle revendicatif commun et argumenté
- **La prochaine réunion unitaire est prévue le mardi 15 octobre à 18h**

Le gouvernement s'entête, nous aussi ! Les député.es vont voter, nous allons amplifier la mobilisation et mettre leurs positions sous contrôle.

Il faut s'emparer de la période du débat parlementaire sur le PLF et le PLFSS qui se tient **jusqu'au mois de décembre** pour ancrer une mobilisation dans la durée, qui rassemble de plus en plus de collègues et la population afin d'obtenir les moyens financiers nécessaire qui permettent de répondre aux besoins de la population et aux revendications des personnels dans nos secteurs d'activité.

- A l'instar de ce qui s'est fait au CHU de Brest ou au CHU de Nantes, pour ne citer que ces deux exemples, il faut médiatiser et alerter sur les situations dans les établissements, **mettre en place des murs de la honte devant tous les établissements** pour dénoncer les conditions d'accueil, les conditions de travail et le manque de personnels.
- Dans tous les départements, provoquons des rencontres avec les **organisations de retraité.es** qui sont très mobilisés sur les questions d'accès à la santé.
- En plus des préavis de grève nationaux, développons les **préavis locaux** traduisant des revendications locales concrètes à partir des quatre axes revendicatifs phares.
- Multiplions les appels à **rassemblements devant les établissements**, à l'occasion de la convocation des IRP.
- Continuons à impulser des **AG d'adhérent.es et de salarié.es** pour envisager la continuité de l'action, l'ancrage dans les établissements, le développement de la grève, la diversification des modalités d'action : *refus de codifications d'actes, le rejet d'heures supplémentaires, le déclenchement de dangers graves et imminents, jet de blouses, etc.*
- Interpellons les élu.es locaux, les député.es de toutes les circonscriptions (sauf RN)
- Allons à la rencontre de la population, multiplions les débats publics.

Jusqu'à ce que nos revendications soient prises en compte dans le débat budgétaire, la CGT doit agir en multipliant les initiatives à mettre en œuvre avec les salarié.es, les usagers.ères afin de faire gagner le progrès social et des moyens supplémentaires pour notre système de santé, la protection sociale et la sécurité sociale intégrale.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 ☐ 93515 MONTREUIL Cedex ☐ Tél. : 01 55 82 87 49 ☐ Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL ☐ 263, rue de Paris, MONTREUIL ☐ Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr> ☐ e-mail : sg@sante.cgt.fr